

# Publie le 13 Septembre 2012

### **ARRÊTÉ DU MAIRE** DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N°AR\_2022\_34 92 \_CC

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

**OBJET: Numérotation de voirie** 

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment son article L.2213-28,

**CHERBOURG-EN-COTENTIN** 

VU le code de la route,

ARRÊTE PORTANT NUMEROTATION DE VOIRIE Mr BARBAN Didier

« chemin de la Chesnée » La Loge Commune Déléguée La Glacerie

50470 Cherbourg en Cotentin

VU l'arrêté n° AR\_2021\_0632\_CC du 17 février 2021 du maire de Cherbourg-en-Cotentin, portant délégations de fonction et de signature aux maires adjoints,

VU l'absence et le manque de cohérence concernant l'adressage,

Vu la demande des xxx ou de xxx,

#### **ARRÊTE**

#### Article 1

Il convient d'attribuer le numéro à la parcelle concernée comme suit :

Parcelle 203-AO-42

le numéro 6

Le numéro vient en complément de : « chemin de la chesnée » la Loge 50470 La Glacerie Cherbourg-en-Cotentin

#### Article 2

Les dispositions du présent arrêté sont applicables à la réception de cet arrêté par le demandeur.

#### Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen (3 rue Arthur Leduc BP 25086 14050 Caen cedex 4) dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

#### **Article 4**

Messieurs le directeur général des services et le directeur général des services techniques de Cherbourg-en-Cotentin, le commissaire central de police et le service de la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Cherbourg-en-Co

3 SEP. 2022

Par délégation, le maire adjoint,

Arnaud CATHERINE

P.J.: 1 plan

## Titre à modifier



### Titre à modifier

